

PLUI Grenoble Alpes Métropole
Compte Rendu Atelier Territorial

Territoire Grand-Sud Sud-Ouest, Plaine de Reymure

Deuxième phase de concertation

Approche descriptive factuelle

- Jeudi 6 juillet 2017 de 18h30 à 20h30
- Salle des fêtes / Vif
- Territoire Métropolitain concerné : Grand-Sud Sud-Ouest, Plaine de Reymure
- Nombre de participants : environ 45

Déroulé de la séance

1. Mot d'accueil et de lancement de l'atelier par M. Guy Genet Maire de Vif.
2. Présentation de la synthèse de la concertation de 2016
3. Présentation des grandes orientations du PADD
4. Temps d'échange avec la salle
5. Présentation des enjeux sur le territoire en terme de règles d'urbanisme
6. Travail en atelier
7. Synthèse de chaque table ronde

Restitution du temps d'échange avec la salle

Beaucoup d'interventions sur les nouvelles lois permettant la réduction de la surface nécessaire pour avoir le droit de construire, et la division parcellaire : beaucoup d'inquiétude quant aux conséquences en terme de densification, renforcées par la généralisation de murs de clôture de plus en plus haut et plutôt laids.

Question : le PLUi va-t-il permettre la mise en place règles et des outils d'urbanismes spécifiques pour les centres bourgs ?

Remarque : ce territoire présente des particularités fortes, en particulier la présence de grandes infrastructures routière dont le PLUi devra tenir compte dans la problématique d'urbanisation (se poser la question des distance et du « voisinage » entre habitat et autoroute)

Restitution des tables rondes

Rappel des sujets :

- Comment protéger et valoriser les espaces agricoles de la plaine et des coteaux, tout en répondant au besoin de logements?
- Comment faire du paysage le lien dans le développement du territoire (rivière, coteaux...) ?
- Comment renforcer et valoriser les centres de quartiers, de faubourgs et de villages du territoire ?

Comment protéger et valoriser les espaces agricoles de la plaine et des coteaux, tout en répondant au besoin de logements?

La dimension agricole doit être préservée de manière forte et certaine. C'est un impératif pour le territoire.

Il faut que le PLUi puisse traiter du développement des circuits courts, du rapprochement entre producteurs et consommateurs.

Il convient d'organiser de l'économie autour de la filière agricole, en particulier sur la dimension de la transformation des produits.

Le PLUi doit permettre d'orienter l'agriculture du territoire vers une agriculture bio ou raisonnée.

Plusieurs questions se pose autour des espaces naturels :

Il faut maintenir les corridors écologiques (de première importance pour la faune dans ce territoire de plaine permettant la liaison entre massifs). Ces corridors doivent aussi être mieux signalés à la circulation (permettra aussi de sensibiliser les concitoyens à leur existence et localisation)

Il faut accompagner et encadrer la division parcellaire qui impacte directement la qualité des espaces naturels, en particulier la création de mini-lotissements. Il ne s'agit pas de l'interdire mais de gagner en qualité

La filière sylvicole est à développer et valoriser. La filière du chauffage bois est une piste à creuser. Elle peut également être créatrice d'emploi.

Comment renforcer et valoriser les centres de quartiers, de faubourgs et de villages du territoire ?

- Donner une identité au centre-bourg : architecture, bâtiments, aménagements,
- Amener des locomotives commerciales : métiers de bouche, et au moins une enseigne nationale (en moyenne surface),
- Soutenir les commerces existants en offrant des bâtiments et des services à prix très réduit, valoriser les commerces de dépannage ou de proximité correspondant aux besoins des habitants
- Faire un plan directeur afin de détecter les rues qu'il faut élargir et celles qui doivent garder leur empiètement, en particulier lors de réaménagements ou de nouvelles constructions, Faire respecter des conditions de circulation et de stationnement
NB : en Pologne le stationnement n'est autorisé que sur des espaces privés (à vérifier)
- Les bourgs anciens sont une chance : il faut valoriser les cheminements à faire connaître, redonner de la place aux piétons
- **Revoir l'impossibilité de développer des industries (des emplois) dans la zone de Vif et Varcès, puisqu'il doit y avoir le développement de nouveaux logements sociaux**
- revoir la politique des transports pour l'adapter à l'augmentation prévisible de la population